RSF appelle Nkurunziza à cesser son acharnement contre les médias privés

Reporters sans frontiÃ¨res, 16 novembre 2011BURUNDI- Convocations, intimidations et harcÃ¨lements sont devenus le quotidien des mÃ©dias privÃ©sDevant l'intensification des tentatives d'intimidation auxquelles font face plusieurs mÃ©dias privÃ©s burundais, Reporters sans frontiÃ¨res appelle le gouvernement du prÃ©sident Pierre Nkurunziza Ã cesser immÃ©diatement cet acharnement. Convocations et mises en garde sont devenus le quotidien de la presse privÃ©e du pays.Les mÃ©dias les plus visÃ©s sont la Radio Publique Africaine (RPA), et les stations Isanganiro et Bonesha FM. Les victimes sont leurs directeurs, leurs rÃ©dacteurs en chef, leurs journalistes. Leurs noms ? Eric Manirakiza, Bob Rugurika, Vincent Nkeshimana, Patrick Mitabaro, Patrick Nduwimana, et quelques autresâ€¦
Au moins deux ministres se sont directement illustrÃ©s par leurs mises en garde vis-Ã -vis de ces mÃ©dias. Le 14 novembre 2011, dans une lettre adressÃ©e Ã la RPA, le ministre burundais de l'IntÃ©rieur, Edouard Nduwimana, a ouvertement accusÃ© la radio "d'incitation Ã la dÃ©sobÃ©issance et Ã la haine". Le 16 novembre, la ministre en charge de la Communication, Concilie Nibigira, a quant Ã elle accusÃ© TV Renaissance et les stations RPA, Bonesha FM et Isanganiro de porter atteinte Ã l'ordre et la tranquillitÃ© publics" pour avoir appelÃ© les propriÃ©taires de voitures Ã klaxonner pensant 15 secondes, ce jou lÃ , Ã partir de 12 heures 20. Faisant rÃ©fÃ©rence aux enquÃªtes sur le massacre de Gatumba, elle ajoute que "toute personne qui publie dans les mÃ©dias ou par d'autres voies des Ã©lÃ©ments sur un dossier encore en phase prÃ©-juridictionnelle s'expose au prescrit de l'article 11 de la loi du 27 novembre 2003 rÃ©gissant la presse au Burundi". La ministre conclut sa lettre en appelant la presse Ã "Ã©viter l'escalade, faute de quoi vous serez tenus d'en assumer les consÃ©quences conformÃ©ment aux dispositions pertinentes du code pÃ©nal"."Au Burundi, les journalistes et responsables de mÃ©dias privÃ©s qui s'efforcent de s'exprimer librement et d'enquÃªter sur des sujets sensibles sont soumis Ã une terrible campagne d'intimidation, symbolisÃ©e par des convocations Ã rÃ©pÃ©tition. Lutter contre le dÃ©couragement est devenu leur dÃ©fi", dÃ©plore Reporters sans frontiÃ¨res. "DÃ©jÃ trÃ¨s inquiÃ©tant depuis 2010, le rythme des atteintes Ã la libertÃ© de la presse s'est considÃ©rablement accÃ©lÃ©rÃ© depuis le massacre de Gatumba, fin septembre, pour atteindre ces derniers jours une frÃ©quence quasi quotidienne. Dans cette 'guerre des nerfs' que leur livrent les autoritÃ©s burundaises, ces journalistes peuvent compter sur notre soutien. Comme l'a fait le chef de la dÃ©lÃ©gation de l'Union europÃ©enne Ã Bujumbura, nous appelons les autoritÃ©s Ã laisser les mÃ©dias et la sociÃ©tÃ© civile jouer leur rÃ´le. Nous les appelons Ã©galement Ã assurer une totale transparence en ce qui concerne l'enquÃªte sur le massacre de Gatumba", a ajoutÃ© l'organisation.Le 14 novembre 2011, Bob Rugurika, rÃ©dacteur en chef de la Radio Publique Africaine (RPA) et Bonfils Niyongere, journaliste pour la mÃªme station, ont passÃ© la journÃ©e au parquet de Bujumbura et n'ont Ã©tÃ© relÃ¢chÃ©s qu'aprÃ¨s environ douze heures d'interrogatoire. Cet incident serait directement liÃ© Ã la diffusion, par la RPA, d'informations relatives au massacre de Gatumba, qui a fait 39 morts et 40 blessÃ©s, le 18 septembre dernier, dans la commune de Mutumbuzi. Les autoritÃ©s ont imposÃ© un black-out mÃ©diatique sur ces Ã©vÃ©nements. Les deux journalistes ont reÃ§u une nouvelle convocation pour le 18 novembre.Le 10 novembre, trois directeurs de radios privÃ©es avaient dÃ©jÃ Ã©tÃ© convoquÃ©s. Patrick Nduwimana, de la station Bonesha FM, Eric Manirakiza, de la RPA, et Vincent Nkeshimana directeur de la radio Isanganiro, ont Ã©tÃ© sommÃ©s de fournir au procureur des documents relatifs Ã leurs statuts, leurs rÃ¨glements intÃ©rieurs et les preuves de financement de leur radios. Tous ont refusÃ© d'accÃ©der Ã la demande du parquet qui n'a donnÃ© aucune justification pour cette convocation et cette requÃªte.Â La veille, le rÃ©dacteur en chef de la radio Isanganiro, Patrick Mitabaro, rÃ©dacteur en chef de la radio Isanganiro, avait lui aussi Ã©tÃ© convoquÃ©. Le 8 novembre, c'est Bob Rugurika, de la RPA, et Patrick Nduwimana, rÃ©dacteur en chef de la radio Bonesha FM, qui avaient dÃ» se prÃ©senter devant le parquet de Bujumbura. Le procureur a reprochÃ© aux radios d'avoir diffusÃ© certaines informations sur le massacre de Gatumba, dont un tÃ©moignage du principal accusÃ©, Innocent Ngendakuriyo, alias Nzarabu, recueilli par tÃ©lÃ©phone depuis la prison de Bubanza. Ces Ã©lÃ©ments auraient filtrÃ© en dÃ©pit du communiquÃ© gouvernemental du 2 septembre interdisant aux mÃ©dias toute forme de commentaire sur l'enquÃªte et alors mÃªme que le rapport d'enquÃªte n'a pas Ã©tÃ© rendu public. Le 6 novembre, Bonfils Niyongere (RPA) avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© sur le campus Mutanga de l'universitÃ© Burundi par le commissaire en charge de la sÃ©curitÃ©, lequel a tentÃ© de l'interroger de force. Le journaliste a finalement rÃ©ussi Ã fuir grÃ¢ce Ã l'intervention de son rÃ©dacteur en chef, Bob Rugurika, venu lui porter assistance.Enfin, dans un incident d'une toute autre nature mais rÃ©vÃ©lateur du climat nausÃ©abond vis-Ã -vis des journalistes, Audace Nimbona, correspondant de la radio Bonesha FM et de l'agence Syfia Grands Lacs Ã Ngozi (nord du pays), a Ã©tÃ© victime, le 5 novembre, de jets de pierres lancÃ©es par des inconnus. Il est parvenu Ã s'Ã©chapper, mais a trouvÃ© une croix devant la porte de son domicile le lendemain matin.